

**À VOS OREILLES!  
PRÊT À PORTER UNE  
PROTHÈSE AUDITIVE ?**



*Guide destiné au nouvel utilisateur*

*Pour vous, pour la vie*

## Trois professionnels de la santé travaillent en complémentarité pour vous aider à mieux entendre

Récemment, vous avez consulté un **médecin ORL** - spécialiste dans le diagnostic, le traitement médical et chirurgical des troubles de l'oreille, du nez et de la gorge - qui a jugé nécessaire de vous référer à un **audiologiste** pour une évaluation de votre audition.

L'**audiologiste** possède une formation universitaire de niveau maîtrise et doit être nécessairement membre de l'**Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ)**. Il est le professionnel de la santé habilité à évaluer les fonctions et les troubles de l'audition, à assurer la mise en œuvre d'un plan de traitement et d'intervention dans le but d'améliorer ou de rétablir la communication auprès de personnes de tout âge.

Pour prendre possession de la prothèse auditive que l'**audiologiste** vient de vous recommander, vous devrez consulter un **audioprothésiste**.

L'**audioprothésiste**, pour sa part, travaille en cabinet privé. Il assure les fonctions de vente, de pose, d'ajustement et de remplacement des prothèses auditives. Il pose ces actes à partir du certificat émis par un audiologiste ou un médecin attestant la nécessité d'une prothèse auditive. Il doit être membre de l'**Ordre des audioprothésistes du Québec**.

## **Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec**

Tél. : 514-282-9123

[www.ooaq.qc.ca](http://www.ooaq.qc.ca)

## **Ordre des audioprothésistes du Québec**

Tél. : 514-640-5117

[www.ordreaudio.qc.ca](http://www.ordreaudio.qc.ca)

### **Demeurez à l'écoute!**

Bien que la surdité puisse survenir à tout moment de la vie, elle affecte plus particulièrement les personnes âgées. Après l'arthrite et l'hypertension artérielle, la déficience auditive se retrouve au troisième rang des problèmes de santé les plus fréquents quand on avance en âge.

Principalement caractérisée par une incapacité à détecter les sons aigus, elle est invisible, progressive et irréversible. La confusion entre des mots qui se ressemblent (chanteur/senteur; fuite/suite, six/dix) et la difficulté à saisir la parole dans le bruit ou à distance amènent les gens à dire : *« J'entends parler, mais je ne comprends pas ».*

Peut-être est-ce votre entourage ou l'accumulation de frustrations qui vous ont encouragé à consulter en audiologie? Chose certaine, c'est qu'au moment de lire ces lignes, vous avez reçu un diagnostic de surdité pour lequel le port d'une prothèse auditive numérique vous a été recommandé. À partir de maintenant, il vous incombe de poursuivre ou non votre démarche.

## **Pour une décision plus éclairée, il importe de savoir que :**

- La perte auditive associée au vieillissement s'installe lentement et de façon insidieuse.

Voilà pourquoi :

- Vous avez l'impression que les gens marmonnent, qu'ils parlent trop vite. À essayer de les comprendre, vous devenez tendu, la fatigue se fait vite ressentir. Pour ne pas avoir à faire répéter, vous faites semblant de comprendre ou vous monopolisez la conversation.
- Petit à petit, afin d'éviter le stress, vous avez cessé de participer à certaines activités dont vos loisirs préférés. Votre famille, vos amis remarquent que vous avez tendance à vous isoler.

- La surdité affecte non seulement les oreilles mais aussi le cerveau dans lequel s'opèrent des changements en fonction de la privation, comme si une portion du circuit se trouvait désactivée par le manque de stimulation sonore.

Après un certain temps, une oreille atteinte de surdité devient de moins en moins habile à décoder la parole. Toutefois, en ayant recours à l'amplification, ce processus lié à la plasticité du cerveau peut s'inverser partiellement. Comme il existe des différences entre les individus, s'entraîner à réentendre les sons peut justement faire toute la *différence*.

**Maintenir le contact avec son entourage contribue à rester en forme intellectuellement.**

## **Faisons connaissance avec la prothèse auditive numérique**

Grâce au programme de la RAMQ, la technologie numérique est devenue accessible à un plus grand nombre de malentendants. Comparativement aux aides analogiques anciennement sur le marché qui amplifiaient tous les sons également, la qualité du traitement numérique offre davantage de flexibilité en permettant :

- de mieux entendre les sons de faible intensité;
- de profiter d'un confort accru sans avoir nécessairement à ajuster le volume;
- de sélectionner le programme qui, selon les situations d'écoute (normale, milieu bruyant, téléphone...) assure un réglage automatique de l'amplification, par exemple en réduisant le bruit dans le but de privilégier la parole.

La possibilité de procéder à des ajustements plus précis représente un autre avantage du numérique. Si, après avoir porté votre prothèse dans diverses situations, vous vous plaignez :

- d'une amplification insuffisante,
- d'une mauvaise compréhension de la parole,
- d'une intolérance à certains bruits,
- d'un inconfort physique résultant d'un moule qui blesse l'oreille ou d'une difficulté à l'insérer dans le conduit auditif, il est de votre responsabilité de retourner chez l'audioprothésiste qui apportera les corrections nécessaires. Plusieurs visites peuvent être nécessaires. Ce n'est pas le moment d'abdiquer en remisant la prothèse auditive dans un tiroir.

Le produit de base fourni gratuitement par la RAMQ est de qualité appréciable. Cependant, si vous désirez accéder à des aides plus sophistiquées dotées de plusieurs mémoires et programmes, il faudra y mettre le prix et l'acquitter dans sa totalité, car aucune somme forfaitaire n'est accordée par la RAMQ.

Porter une prothèse auditive à chaque oreille peut paraître un choix évident puisqu'il correspond à la nature. Même si ce type d'appareillage procure des avantages indéniables, il ne convient pas à tout le monde. Chaque cas doit être étudié de façon particulière. Discutez-en avec votre audiologiste. Une seule prothèse vous satisfait? Ne vous sentez pas obligé de vous en procurer une deuxième.

Si, une fois bien adapté à votre prothèse auditive, vos difficultés à écouter la télévision ou à poursuivre une conversation téléphonique persistent, il existe des aides de suppléance à l'audition conçues pour pallier vos problèmes résiduels. Il s'agit du système infra-rouge pour la télévision et du téléphone avec amplificateur intégré. Encore une fois, vous pouvez vous procurer ces aides techniques en en défrayant le coût ou par le biais de la RAMQ, si vous y êtes admissible. Votre audiologiste procédera à l'évaluation de vos besoins et vous indiquera la marche à suivre.

## Étapes par étapes

Mettez ces conseils en application et vous vous adapterez progressivement à votre nouveau monde sonore.

- Même si vous êtes seul, portez la prothèse auditive à la maison tout en vous adonnant aux tâches quotidiennes.
- Au début, portez-la durant de courtes périodes (de 30 minutes à une heure par exemple) quelques fois par jour et prolongez graduellement la durée. Mais portez votre prothèse auditive tous les jours!
- Repérez les bruits de votre environnement (réfrigérateur, bruit de vaisselle, eau courante, sonnerie du téléphone, porte qui claque...) de même que les bruits extérieurs (vent, bruissement des feuilles, circulation); identifiez-les. Avec le temps, ils deviendront moins gênants.
- Ne vous laissez pas distraire par les bruits et concentrez-vous ensuite sur les sons que vous voulez écouter. Développez une écoute sélective.
- Pour vous habituer à votre propre voix qui, au début vous semblera différente, lisez un texte tout haut.

- Exercez-vous d'abord à parler avec une personne à la fois dans un endroit tranquille. Puis, tentez la même expérience alors qu'une radio joue en bruit de fond.
- Pour l'écoute de la télévision, choisissez des émissions sans effets spéciaux (du type bulletin de nouvelles où une personne parle à la fois) et comparez le volume du téléviseur et votre niveau de compréhension avec et sans prothèse auditive.
- Lorsque vous vous sentirez prêt, conversez en milieu bruyant ou discutez avec un groupe de personnes.
- Les endroits publics représentent un défi particulier. Utilisez votre prothèse auditive au cinéma, au théâtre, au concert ou lieu de culte, en veillant à choisir les sièges du centre, à quelques rangées de l'avant.

## **Développez des attentes réalistes**

Chaque personne s'adapte à la prothèse auditive à un rythme différent. Ce processus peut s'échelonner sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Vouloir comprendre chaque mot de toutes les conversations, de toutes les blagues, voilà qui n'est pas réaliste!

Avis aux perfectionnistes : il n'est pas grave de manquer un mot ici et là. Les sujets de conversation sont souvent les mêmes. Combien de fois ne parlons-nous pas de la météo au Québec? Aidez-vous du contexte.

Bien qu'elle les gère de façon spécifique, la prothèse auditive numérique n'élimine pas les bruits ambiants. Souvenez-vous que même les gens qui entendent bien éprouvent de la difficulté à comprendre la parole dans les restaurants bruyants ou les endroits où il y a de l'écho.

Ne craignez pas de devenir dépendant de votre prothèse auditive. Au contraire, il est bénéfique qu'elle fasse partie de votre routine quotidienne.

La prothèse auditive ne risque aucunement d'endommager votre audition (ou de rendre votre oreille paresseuse) si ajustée correctement et portée dans des conditions normales d'utilisation.

Recourir à l'amplification n'est pas une fin en soi. Le succès repose sur une combinaison de moyens telles les stratégies de communication, la lecture sur les lèvres, l'affirmation de soi, la sensibilisation de l'entourage à vos problèmes auditifs.

## **De quelle façon voyez-vous la vie?**

Êtes-vous du genre à qualifier le verre d'à moitié vide ou à moitié plein?

Ne mettez pas le doigt uniquement sur ce qui ne fonctionne pas.

Avant de mettre la prothèse auditive au banc des accusés, analysez la situation. Si vous dites : *«J'entends mal quand je mange à la cafétéria!»* : est-ce la faute de votre prothèse auditive ou de l'endroit où vous êtes assis? Le fait de mastiquer peut aussi vous empêcher d'entendre.

Armez-vous de patience et demeurez confiant. Porter une prothèse auditive exige de la tolérance. Tout au long de votre vie, vous avez réussi à surmonter une multitude de difficultés. Ne vous découragez pas.

## **Le mot d'ordre est persévérance**

Si malgré tous vos efforts, vous avez des doutes quant à l'ajustement ou au fonctionnement de votre prothèse auditive, n'hésitez pas à consulter votre audioprothésiste ou votre audiologiste.

## **Programme d'aides auditives de la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ)**

Pour être admissible au Programme d'aides auditives de la RAMQ, il vous faut répondre à un critère correspondant au degré de votre audition à la meilleure oreille.

Sauf exception, **une (1)** prothèse auditive est attribuée, même si une déficience auditive a été mesurée à vos deux oreilles.

### **Sont couverts par le programme :**

1. le coût de la prothèse auditive (garantie d'un an),
2. les réparations,
3. le remplacement après une durée minimale de 6 ans,
4. le remplacement avant échéance si :
  - l'estimé des réparations excède 70% du coût initial d'achat,
  - survient un bris accidentel ou une détérioration précoce de l'aide,
  - votre audition change avec le temps,
  - vous devenez incapable d'en opérer les contrôles.

Le remplacement de la prothèse auditive est **non assuré** dans le cas :

1. de négligence dans l'utilisation de l'aide,
2. de perte, vol ou destruction de l'aide.

**Régie de l'assurance maladie du Québec**

Tél. : 1-866-407-5297

## **Soyez assuré!**

Il vous est fortement recommandé de vérifier auprès de votre courtier d'assurances si vous êtes couvert en cas de perte ou vol de votre aide auditive. Demandez un avenant (protection supplémentaire) dans le cas contraire. **Cela pourrait vous éviter bien des inconvénients...**

## Documents exigés

Avant de rencontrer l'audioprothésiste de votre choix, vous devez détenir les documents suivants :

1. Audiogramme attestant la nécessité d'une prothèse auditive + un formulaire d'évaluation globale des besoins émis et signés par un audiologiste (à l'intérieur d'une période d'un an précédant la date de la pose initiale ou du remplacement).
2. Certificat médical signé par un médecin ORL attestant la nécessité de l'appareillage auditif; avec mention, le cas échéant, d'un handicap permanent.

1. Remis par Docteur \_\_\_\_\_

2. À la clinique ORL de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Rendez-vous le \_\_\_\_\_

ou

3. À son bureau \_\_\_\_\_

Prendre rendez-vous. Tél. : \_\_\_\_\_



Cette brochure a été rédigée par Lise Mercure, MOA,  
audiologiste, Hôpital Maisonneuve-Rosemont





**Hôpital Maisonneuve-Rosemont**

**Adresse postale**

5415, boul. de l'Assomption  
Montréal QC H1T 2M4  
Téléphone : (514) 252-3400  
[www.maisonneuve-rosemont.org](http://www.maisonneuve-rosemont.org)

---

Tous droits réservés  
©HMR, 2008

**CP-DSM-011**